

Partie 1 Généralités**1.1 Sommaire**

- .1 À moins d'indication contraire, suivre les standards ci-dessous pour la division nommée. Ces standards ne sont pas destinés à restreindre ou remplacer le jugement d'un professionnel.
- .2 Contenu de la section
 - .1 Fontaines à boire ordinaires et fontaines réfrigérées/refroidisseurs d'eau pour installation à l'intérieur des bâtiments, robinetterie, accessoires et méthodes d'installation connexes.
 - .2 Fontaines à boire et de remplissage de bouteille modulaire pour l'extérieur, robinetterie, accessoires et méthodes d'installation connexes.

1.2 Documents/échantillons à soumettre

- .1 Fiches techniques :
 - .1 Exiger les fiches techniques requises ainsi que les spécifications et la documentation du fabricant concernant le matériel et les appareils prescrits.
 - .2 Les fiches techniques doivent préciser les dimensions, les détails de construction et les matériaux de fabrication des appareils et du matériel prescrit.
 - .3 Exiger les fiches signalétiques requises aux termes du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT). Les fiches signalétiques doivent préciser le taux d'émission de COV des adhésifs et des solvants, pendant la mise en œuvre et la période de cure.
- .2 Dessins d'atelier :
 - .1 Les dessins doivent montrer ou indiquer les matériaux de fabrication, les finis, la méthode d'ancrage, le nombre d'ancrages, les dimensions, les détails de construction et d'assemblage et les accessoires pour le matériel et les appareils soumis.
- .3 Certificats :
 - .1 Exiger les documents signés par le fabricant, certifiant que les produits, matériaux et matériels satisfont aux prescriptions quant aux caractéristiques physiques et aux critères de performance.
- .4 Documents / éléments à remettre à l'achèvement des travaux :
 - .1 Exiger les fiches techniques et les fiches d'entretien requises et les joindre au manuel de fin des travaux. Les fiches doivent comprendre ou indiquer :
 - .1 Description des appareils y compris le nom du fabricant, le type, le modèle, l'année de fabrication et la puissance, le débit ou la contenance;
 - .2 Les détails pertinents relatifs à l'exploitation, à l'entretien et à la maintenance des appareils;
 - .3 Une liste des pièces de rechange recommandées.

Partie 2 Produits**2.1 Fontaines à boire ordinaires et fontaines réfrigérées/refroidisseurs d'eau**

- .1 Les fontaines à boire non réfrigérées ne sont pas recommandées.

- .2 Fontaines réfrigérées/refroidisseurs d'eau :
 - .1 Système de refroidissement :
 - .1 Groupe monobloc, hermétique, à fluide frigorigène respectant les normes et réglementations les plus récentes et à commande thermostatique, comprenant un refroidisseur à double paroi calorifugée, un réservoir de stockage et un condenseur refroidi à l'air.
 - .2 Habillage :
 - .1 En acier inoxydable, fini satine #4, avec crépine, panneau de visite, réceptacle en acier inoxydable avec vidage incorporé. Bec avec garde sanitaire en caoutchouc, commandes à plaques-poussoirs frontales et latérales à auto fermeture, sans filtre, régulateur de débit incorporé.
 - .3 Caractéristiques de performance (minimum requis) :
 - .1 Capacité de faire passer 8.0 USGPH (30 L/H) d'eau de 80 ° F (27 ° C) à 50 ° F (10 ° C) à une température ambiante de 90 ° F (32 °). Débit de remplissage de la bouteille : 1.1 USGPM (4.8 l/min).
 - .4 Bec :
 - .1 Autorégulateur, à jet angulaire, avec brise-jet, ajustage, garde hygiénique et commande à bouton-poussoir. Tuyauterie interne sans plomb. Inclure un dispositif de remplissage de bouteille avec détecteur de présence.
 - .5 Caractéristiques électriques :
 - .1 Cordon électrique mis à la terre, avec fiche, pour prise 120V, 60Hz ; homologation CSA. Affichage visuel de l'interface utilisateur pour le compteur de bouteilles.
 - .6 Accessoires :
 - .1 Bâti-porteur dissimulé, montants en acier de fort calibre, plaques-supports supérieures et inférieures extrarobustes. Protection antimicrobienne aux ions-argent aux endroits importants.
 - .2 Siphon de lavabo en «P» réglable
 - .3 Robinet d'arrêt d'alimentation.
 - .7 Garantie :
 - .1 Garantie de 5 ans sur le système de réfrigération de l'unité.
 - .8 Produit acceptable:
 - .1 Manufacturier Elkay, modèle EZS8WSVRSK
 - .2 Il s'agit du manufacturier préconisé à McGill – sauf indication spécifique de la part de l'architecte et d'une dérogation approuvée par le Département des Opérations de la Gestion des installations et Services auxiliaires de McGill.

2.2 Fontaines à boire et de remplissage de bouteille modulaire pour l'extérieur

- .1 Fontaines pour l'extérieur :
 - .1 Socle modulaire pour l'extérieur équipé d'une remplisseuse de bouteille et d'une fontaine à boire configurée en « position pour adultes ».
 - .2 Couleur de peinture personnalisée RAL # 7016 Gris anthracite.
 - .3 Équipement certifié par CSA pour conformité à la section 9 de la norme NSF/ANSI 61 et à la norme NSF/ANSI 372.
 - .4 Canalisations sans plomb.
 - .5 Débit d'écoulement : 1 USGPM (3.8 l/min).

- .6 Les accessoires en option ne doivent pas être inclus, sauf demande spécifique de McGill. Par exemple:
 - .1 Bol pour chien.
 - .2 Robinet d'arrosage verrouillable.
- .7 Produit acceptable:
 - .1 Manufacturier Haws, modèle 3611.
 - .2 Il s'agit du manufacturier préconisé à McGill – sauf indication spécifique de la part de l'architecte et d'une dérogation approuvée par le Département des Opérations de la Gestion des installations et Services auxiliaires de McGill.

Partie 3 Exécution**3.1 Fontaines à boire ordinaires et fontaines réfrigérées/refroidisseurs d'eau**

- .1 Hauteur de montage :
 - .1 Selon les recommandations du manufacturier, sauf indications contraires aux plans.
 - .2 Mesurée à partir du plancher revêtu.
 - .3 Pour les personnes en situation de handicap, suivre les exigences les plus rigoureuses selon le CNB/CSA B651.
- .2 Branchement électrique:
 - .1 L'unité doit être branchée à une prise de type DDFT (détection de faute à la terre).

3.2 Fontaines à boire et de remplissage de bouteille modulaire pour l'extérieur

- .1 Les fontaines à boire extérieures seront installées sur tout le campus à des emplacements clés.
- .2 Elles devront être orientées de manière à avoir les bras parallèles à la circulation générale, avec les bouton-poussoir et la remplisseuse de bouteille orientés vers l'avant.
- .3 Les fontaines doivent être installées dans une zone dédiée immédiatement adjacente aux voies de circulation (mais sans empiéter). La zone dédiée doit:
 - .1 Être universellement accessible, libre de tout obstacle;
 - .2 Avoir au minimum 2000mm x 2000mm;
 - .3 Avoir une surface de pavés préfabriqués;
 - .4 Avoir la fontaine à boire à 500 mm de son bord arrière et être centrée latéralement.
- .4 Branchement électrique:
 - .1 L'unité doit être branchée à une prise de type DDFT ou un disjoncteur DDFT (détection de faute à la terre).

FIN DE LA SECTION